

BORDEREAU DE COLLECTE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

En 2020, les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage ont changé. Calculé sur 0,68% de votre masse salariale, 13% de cette somme sert à financer les formations initiales technologiques et professionnelles. Mais c'est à vous de choisir le bénéficiaire ! Les Esat et IMPro de l'Adapei69 sont habilités à recevoir le versement de la taxe d'apprentissage.

MONTANT À PAYER DIRECTEMENT AUX ETABLISSEMENT DE L'ADAPEI 69 : _____

Virement

IBAN : FR76 1680 7004 0081 5449 8121 984

BIC : CCBPFRPPGRE

Titulaire du compte : ASS DECL ADAPEI 69

Référence à mentionner dans le libellé du versement :
TA2020 + SIREN

Chèque

Numéro du chèque : _____

Banque : _____

Effectuer le chèque à l'ordre de Adapei 69, avec la mention TA 2020 + SIREN au dos

RENSEIGNEMENT SUR L'ENTREPRISE :

Nom de l'entreprise : _____

SIRET : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Interlocuteur : _____

Fonction : _____

Email : _____

Bordereau à retourner à :

Adapei 69
Taxe apprentissage
75 Cours Albert Thomas
69447 Lyon Cedex 03 (CS 33 951)

RECU LIBERATOIRE

A l'issue de votre versement, nous vous ferons parvenir votre reçu fiscal libératoire. Le souhaitez-vous :

Par courrier

Par email

Pour toute question ou demande d'accompagnement, contactez : taxe-apprentissage@adapei69.fr

CHOIX DE L'ETABLISSEMENT FLÉCHÉ (mention non obligatoire)

IMPro Le Bouquet –
UAI 0692644Z

IMPro Perce Neige –
UAI 0692653J

Esat La Courbaisse

IMPro Les Coquelicots –
UAI 0694082M

IMPro Les Primevères –
UAI 0692650F

Esat Léon Fontaine

IMPro L'Oiseau Blanc –
UAI 0692646B

Esat Jacques Chavent

Esat Bellevue

Esat La Goutte d'Or

Esat Louis Jaffrin

Association métropolitaine et départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales